



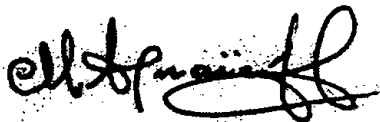
C'est avec un grand plaisir et beaucoup d'intérêt que la Commission canadienne pour l'UNESCO s'est associée activement au Séminaire sur l'éducation interculturelle et multiculturelle organisé conjointement par le Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CÉDIM) de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) et le Groupe de travail sur les minorités du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

La complexité du sujet exploré et les partenariats, tant nationaux qu'internationaux, entourant l'événement ont motivé notre participation. La perspective d'assurer un pont entre les travaux de l'UNESCO sur le droit à l'éducation et ceux des Nations Unies sur l'exercice de ce droit, plus particulièrement pour les groupes minoritaires, nous a semblé une contribution majeure de cet événement. De même, la mise en valeur dans un cadre international de l'expertise acquise au Canada dans ce dossier aux multiples facettes correspondait tout à fait à notre mandat. C'est pourquoi la Commission canadienne pour l'UNESCO a contribué tant financièrement qu'au sein du comité scientifique de préparation de ce séminaire.

La lecture des actes de ce séminaire permettra de mieux comprendre les diverses facettes que peut revêtir la réalisation du droit à l'éducation pour les minorités. Parler d'éducation interculturelle et multiculturelle, c'est aussi parler d'éducation en langue maternelle, de gestion des institutions éducatives, de non-discrimination et de cohésion sociale. C'est gérer à la jonction des politiques éducatives, linguistiques et culturelles tout en ayant comme référence le cadre législatif sur les droits humains. La réalité canadienne, avec sa dualité linguistique et culturelle et son cadre constitutionnel dans lequel les provinces ont la responsabilité directe de l'éducation, constitue un véritable laboratoire en ce domaine. La participation des organisations non gouvernementales et du milieu de la recherche universitaire a mis en

relief la complexité des problèmes auxquels nos société modernes sont confrontées et permis sans doute aux spécialistes internationaux d'obtenir un éclairage nouveau venant à la fois de l'intérieur de la communauté et des décideurs politiques qui participaient également au Séminaire. Ce lien établi entre la société civile et les autorités gouvernementales est également au centre des préoccupations de la Commission canadienne.

En terminant, nous voulons rappeler que les thèmes abordés dans ce séminaire, de même que toute la question du droit à l'éducation, sont intimement liés au défi de bâtir des sociétés dont la cohésion demeure la meilleure garantie du développement d'une culture de la paix. En cette Année de la culture de la paix, nous espérons que ces travaux apporteront une contribution à notre réflexion et aux stratégies d'action qui en découlent.



Michel Agnaïeff

Président

Commission canadienne pour l'UNESCO

**CANADIAN COMMISSION FOR UNESCO · COMMISSION
CANADIENNE POUR L'UNESCO**

350, Albert, Box/C.P. 1047, Ottawa ON K1P 5V8

Tel./Tél.: (613) 566-4414 / 1 800 263-5588 · Fax/Télécopieur: (613) 566-4405

E-mail/Courriel: info@unesco.ca · Web Site/Site Web: www.unesco.ca

**SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL SUR
L'ÉDUCATION INTERCULTURELLE ET MULTICULTURELLE**

***MONTREAL INTERNATIONAL SEMINAR ON INTERCULTURAL
AND MULTICULTURAL EDUCATION***

REMARQUES INTRODUCTIVES

INTRODUCTORY REMARKS